

Hors de fonctionnement et situé en zone de champs, une vanne a été jugée sans aucun enjeux particulier : il a été décidé de la supprimer. Profitant de la présence de la pelleuse, un passage à gué a été réaménagé par l'apport de blocs et de pierres.

Maître d'ouvrage : Syndicat de la Manse et de ses Affluents

Période de réalisation et durée des travaux : 1 jour (2013)

Entreprise / Régie : SARL VARVOUX TPF



Présentation des objectifs précis de l'action réalisée ou des travaux effectués :

Atteindre le bon état écologique de la Manse d'ici 2027 en améliorant la qualité chimique de l'eau, la qualité physique (diversité du fond des lits, de la forme des berges, des vitesses de courant...), la diversité de la faune (certaines espèces indicatrices comme la truite sont visés).

Coût total et financements du projet :

5 000 € (50 % agence de l'eau, 15 % conseil régional, 15 % conseil général et 20 % syndicat de la Manse).

Informations sur les aspects administratifs :

Travaux inscrits dans un contrat territorial avec autorisation loi sur l'eau (DIG).

Documents utilisés qui seraient disponibles sur demande :

Compte rendu de la journée d'information sur la reconquête du bon état des rivières à destination des élus des syndicats de la Manse et de l'Esves.

Présentation des impacts observés, en fonction de l'état d'avancement des travaux :

Absence de gestion de vanne (souvent en défaveur du lit originelle). Le passage à gué présentait initialement un obstacle (environ 30 cm de chute d'eau).

Suivi mis en place : pas de suivi sur la station (mais une station 500 mètres plus en amont)

Commentaires : conservation des ancrages pour ne pas déstabiliser les rives (privées)

Contact pour tout renseignement sur ce projet :

TMR : Jonathan LEPROULT - 02 47 40 94 30 - manse.techniques@orange.fr

Président du Syndicat au moment de travaux :

Maud VILLATE-MEUNIER - place de l'église - Mairie - 37800 SEPMEs

Retrouvez l'ensemble des fiches du Répertoire d'Exemples TMR sur www.cpa-lathus.asso.fr/tmr